



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE 2023

Comprendre le programme et candidater

Mode d'emploi pour les Établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) et leurs organismes gestionnaires (OG)

10 février 2023



- Pour le confort de tous, les micros et caméras des participants sont éteints en dehors des moments d'échange



- Nous vous invitons à poser vos questions via le chat, nous y répondrons lors des transitions. Si vous souhaitez prendre la parole, merci de lever la main.



- Le support de présentation sera adressé aux participants identifiés à l'issue de la réunion (pensez bien à vous identifier dans Teams en début de réunion).
- Pour zoomer sur la présentation partagée : via touchpad / clic + roulette de la souris.

Introduction par Madame Anne DU PEUTY

Directrice de
l'Offre Médico-Sociale
À l'ARS CVL



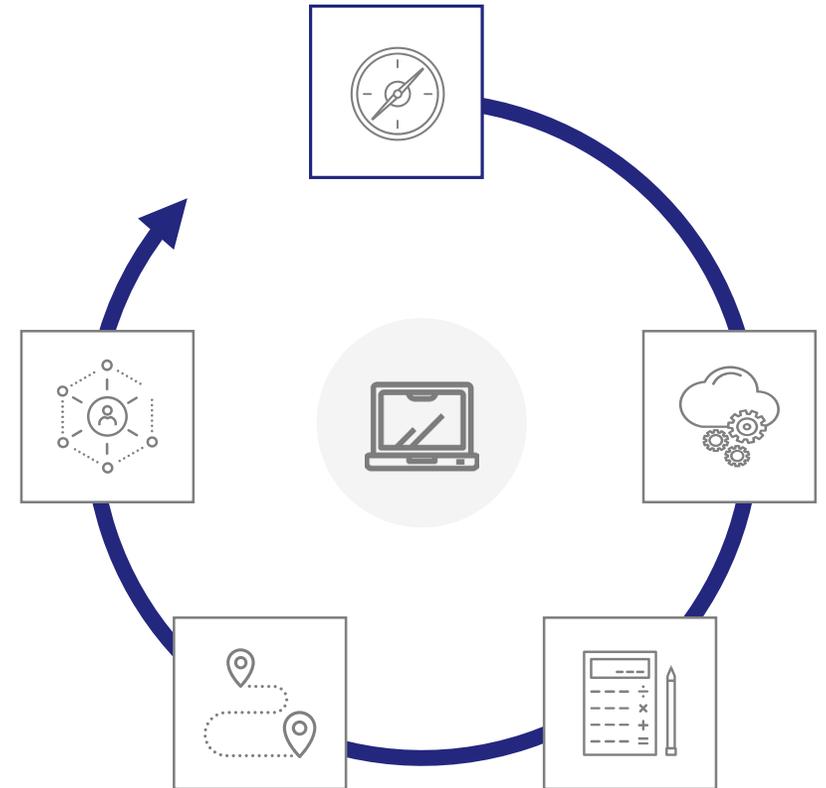
Sommaire

Le Ségur Numérique pour le secteur social et médico-social

Les leviers financiers

En pratique

Contacts





Les objectifs du Ségur du Numérique



 Financé par
 l'Union européenne
 NextGenerationEU

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser le partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé, du social et du médico-social et avec l'utilisateur** pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner.



Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **630* millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen

* 30 M€ financés par la CNSA sur la phase d'amorçage de 2021, 600 M€ de crédits Ségur



Une idée de la marche à franchir

De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.

2023: 150 M€ engagés (ESMS numérique + SONS) au national,
 2 645 200€ pour ESMS numérique en région CVL



Un enjeu majeur pour le secteur social et médicosocial



- **Faciliter la coordination** des professionnels et **l'échange d'informations** ;
- **Améliorer l'accompagnement** des personnes ;
- Pour les personnes accompagnées, **développer l'accès à l'information** les concernant et **favoriser leur participation** à leur parcours de vie ;
- **Faciliter le pilotage** à tous les niveaux et **améliorer la connaissance** des besoins.



- **Généraliser l'utilisation du numérique** dans les ESMS, via le déploiement d'un **Dossier Usager Informatisé, interopérable** (DUI) et communicant, conforme aux exigences du numérique en santé ;
- **Structurer l'offre** des éditeurs et **favoriser l'innovation** ;
- **Faire monter en compétences l'ensemble des acteurs** ;
- **Financer des investissements pour les 5 prochaines années**, en lien avec la feuille de route du numérique en santé.



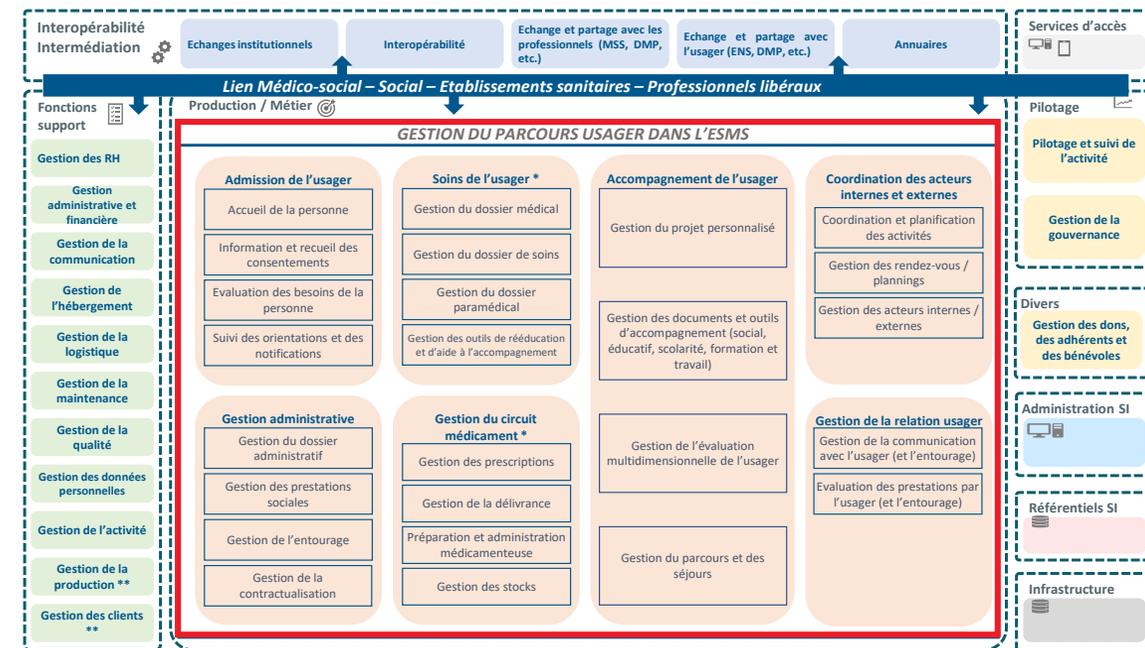
Le dossier de l'utilisateur informatisé (DUI)



Pour le secteur social et médico-social, les financements Ségur Numérique ciblent l'acquisition ou la montée de version des logiciels de gestion de **Dossiers Usagers Informatisés**...

Un **Dossier Usager Informatisé** permet le recueil de toutes les données et écrits professionnels utiles pour rendre compte des besoins d'un usager afin de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de son plan personnalisé d'accompagnement.

Conformément à la **cartographie fonctionnelle ANAP**, le Dossier Usager Informatisé intègre un certain nombre de fonctionnalités.



(*) Soins et circuit du médicament: Foyer accolé à FAM / MAS, Foyer prestations soins infirmiers, EHPAD, SPASAD (SSAD+SAAD), IEM/IME/Foyer scolaire EME, SEM, FAM / MAS, CRF, Foyer places médicalisées, Accueil jour en IEM, SESVAD (SAVS+SAMSAH+SAAD), SSIAD, SESSAD/SESSD, SSAD, CAMSP, SAMSAH

(**) Insertion / Prise en charge et accompagnement: ESAT, ESAT hors les murs, EA, CDTD, SACTP



Un dossier de l'utilisateur informatisé interopérable



...conforme au Virage du numérique en santé pour accélérer les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.

du **dossier médical partagé (DMP)** – avec le lancement de « **Mon espace santé** » début 2022, ouvert par défaut pour tous les citoyens, et intégrant un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)**, étendue aux citoyens;



du **Dossier Usager Informatisé (DUI)** interopérable et communicant;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité avec leur **application mobile e-CPS**.



Sommaire

Le Ségur Numérique pour le secteur social et médicosocial

Les leviers financiers

En pratique

Contacts

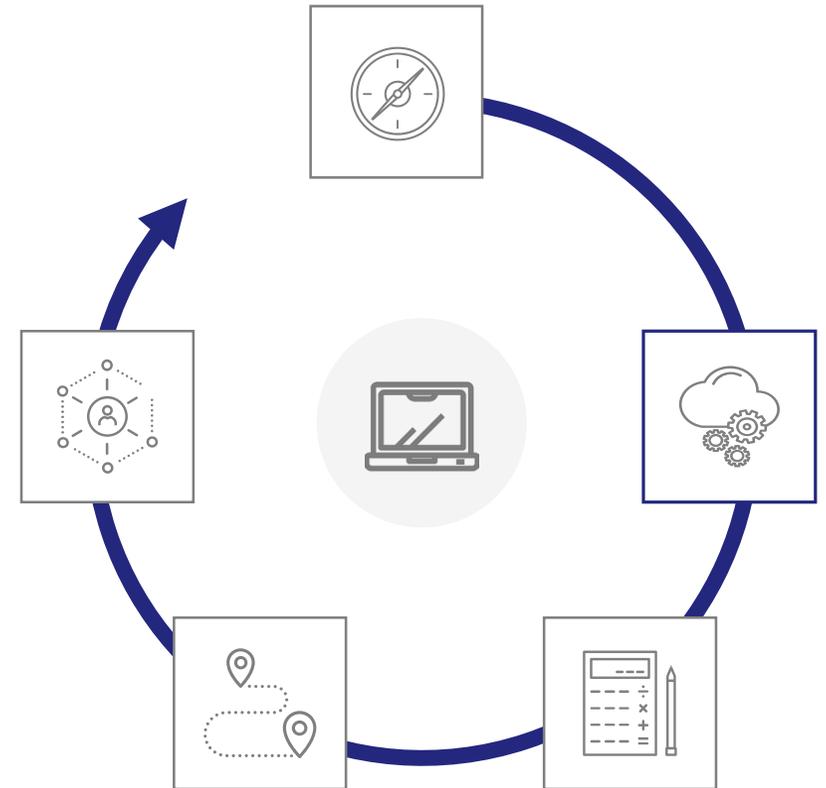
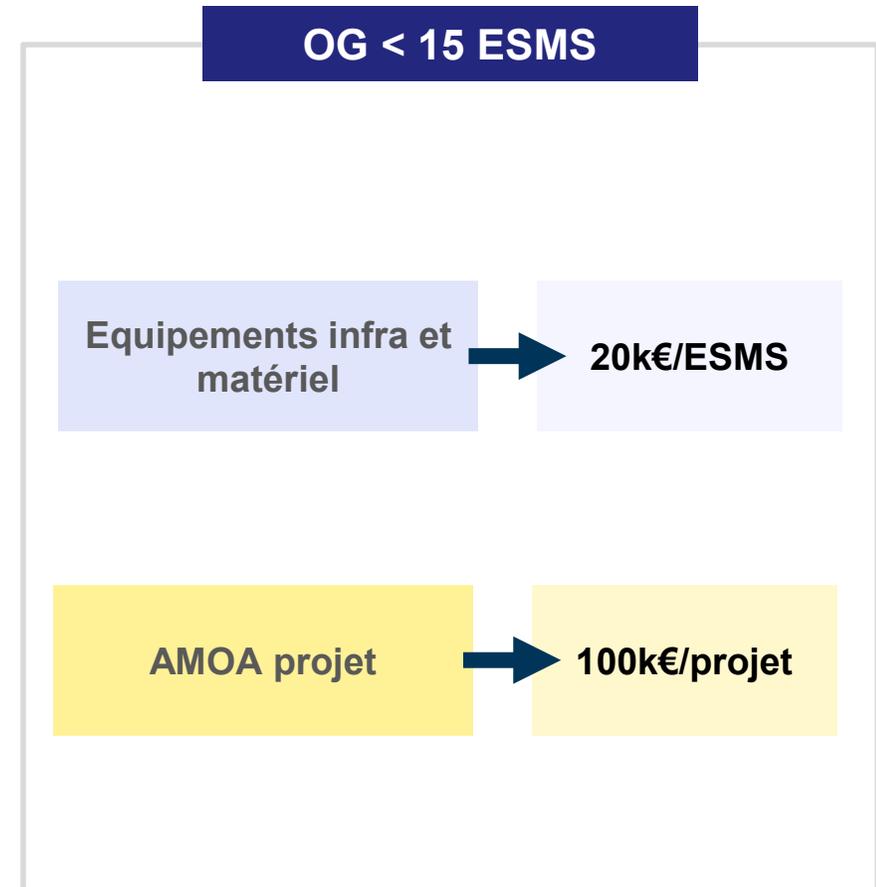




Tableau récapitulatif des financements 2023

Financements				
	Acquisition		Mise en conformité	
	esms numérique		esms numérique	SONS
Taille du regroupement	Usages	logiciel DUI Sécur V1	Usages	Version Sécur V1 du DUI actuel
< 50 ESSMS	7k€	14k€	5k€	Financement direct à l'éditeur
> = 50 ESSMS	2k€*	3k€	2k€*	



* Par ESSMS à partir du 50eme



Le bon guichet pour votre projet

Nombre d'ESSMS	Nombre de régions concernées	Guichet de dépôt
ESSMS < 50	≥ 1 région	Régional
≥ 50	= 1 région	Régional
≥ 50	>1 région	National



Je peux répondre à l'AAP
régional ESMS numérique



Mon dossier est instruit et
priorisé par l'ARS

ACQUISITION / RENOUELEMENT ou EVOLUTION DU DUI

Grappe de 15 ESSMS et +

1. Je choisis une solution DUI **référéncée SEGUR** après une **mise en concurrence** : j'obtiens un forfait de **21k€ / ESSMS** dont 7k€ pour les usages et 14k€ pour le logiciel.

Exemple : J'ai 26 ESSMS, j'obtiens 546k€ dont **182k€ pour les usages et 364k€ pour le logiciel.**

2. Je possède une solution DUI que souhaite faire évoluer, et dont une nouvelle version est **référéncée SEGUR** (ou sur le pont de l'être) : j'obtiens un forfait de **5k€ / ESSMS** pour les usages . A noter: L'éditeur est payé directement par l'ASP pour le logiciel (SONS).

Exemple : J'ai 26 ESSMS alors j'obtiens 130k€ pour les usages.



« Je suis un organisme gestionnaire de petite taille »

< 50
ESSMS



Je peux répondre à l'AAP régional ESMS numérique



Mon dossier est instruit et priorisé par l'ARS

ACQUISITION / RENOUELEMENT DU DUI

Projet avec un ou des OG de moins de 15 ESSMS

Je me regroupe avec un ou des OG pour atteindre le minimum de 15 ESSMS. La solution DUI que je choisis après une **mise en concurrence est référencée « Ségur »** : j'obtiens un forfait de **21k€ / ESSMS** dont 7k€ pour les usages et 14k€ pour le logiciel **ET** je peux obtenir (**sous réserve des décisions de l'ARS**) jusqu'à 100k€ pour la conduite de projet et jusqu'à 20k€ / ESSMS pour du matériel et de l'équipement nécessaire à l'utilisation du DUI.

Exemple : J'appartiens à une grappe d'au moins 15 ESSMS et mon organisme gestionnaire compte 8 ESSMS, alors j'obtiens (au maximum) 168k€ dont 56k€ pour les usages et 112 k€ pour le logiciel + 160k€ pour du matériel + 100k€ pour la conduite de projet (par grappe) = **428k€**.



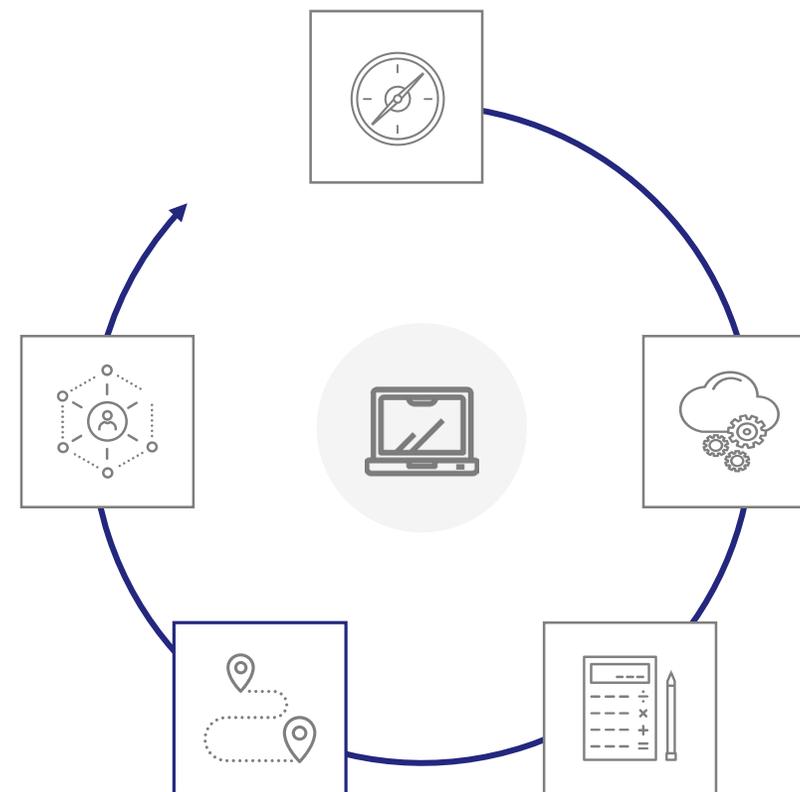
Sommaire

Le Ségur Numérique pour le secteur social et médicosocial

Les leviers financiers

En pratique

Contacts





Un préalable: Se regrouper

Avant tout: organiser une gouvernance opérationnelle et stratégique du projet

6 Organiser les actions d'accompagnement post-déploiement

- Accompagner les utilisateurs
- Accompagner le développement des usages

5 Assurer la maintenance du DUI

- Assurer la relation avec l'éditeur
- Anticiper les montées de version majeures
- Assurer la maintenance en vie courante



1 Cadrer son projet DUI

- Formaliser les objectifs communs du projet
- **Faire un état des lieux de l'existant SI des ESSMS (sécurité, architecture, etc.)**
- Analyser les risques du projet
- Identifier les référents métiers
- Recueillir et analyser les besoins et formaliser un cahier des charges commun

2 Préparer l'achat du DUI

- Constituer mon dossier de consultation
- Sélectionner un éditeur de DUI
- Contractualiser avec un éditeur

3 Préparer le déploiement du DUI

- Analyser l'impact sur l'organisation
- Configurer le DUI
- Préparer l'accompagnement
- Préparer le plan de déploiement

4 Assurer la confidentialité et la sécurité du DUI

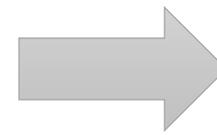
- Sécurité des accès au DUI / Protection des données / Conservation des données



Réalisation des autodiagnostic: un pré-requis simple, rapide et utile

Autodiagnostic ANAP sur la gouvernance du SI

<https://autodiag.anap.fr/autodiagnostic/109>

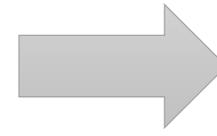


Questionnaires (durée : 15 et 5 minutes)

Positionnement et préconisations

Autodiagnostic GIP e-Santé sur la sécurité des SI

<https://forms.office.com/r/QJsJeCt9LJ>



Pour plus de simplicité, nous travaillons à unifier les deux autodiagnostic



Cycle de vie du projet

Je constitue et je dépose ma candidature sur [GALIS](#)



Mon projet est priorisé

Je signe avec l'ARS la convention m'engageant à atteindre les objectifs

50%



Je contractualise avec l'éditeur

au plus 18 mois si acquisition, 9 mois si montée de version

50%



Je fournis les éléments de preuve d'atteinte des cibles

Phase de développement des usages

J'identifie les partenaires avec lesquels je souhaite coopérer et je cadre mon projet

En acquisition, je mets les éditeurs en concurrence pour choisir la meilleure offre. En montée de version, je passe une commande SONS

Je valide mon paramétrage (vérification d'aptitude)

Je valide le fonctionnement régulier (vérification de service régulier)

Le passage par le Système d'Acquisition Dynamique porté par le RESAH disparaît pour les projets 2023



Calendrier de l'appel à projets 2023

2022



Période cible de dépôt des dossiers du 15 janvier au 15 septembre 2023

La sélection des projets est organisée en deux fenêtres :

- 1^{ère} fenêtre du **16 janvier 2023 au 15 mai 2023** avec un maximum d'utilisation de **50%** de l'enveloppe.
 - 2^{ème} fenêtre du **16 mai 2023 au 15 septembre 2023** avec le reliquat de l'enveloppe.
- Les crédits éventuellement non employés sont reportés d'une fenêtre à l'autre.
 - Les projets recevables, mais non priorisés sur l'une des fenêtres, restent en lice sur la fenêtre suivante.
 - Des comités interrégionaux permettront de sélectionner des projets hors région intégrant des ESSMS du Centre-Val de Loire.



Cibles d'utilisation

Pour les acquisitions, les porteurs s'efforcent d'atteindre les niveaux d'usage dans un délai de 9 ou 18 mois entre le moment de leur engagement et la fin du déploiement.

Cibles d'utilisation pour le DUI

Indicateur	Mode de calcul	Valeur cible
Taux de dossiers actifs	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs / Nombre de personnes accompagnées dans la structure) x 100	90 %
Taux de dossiers actifs avec un projet personnalisé	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs sur la période de recueil ET ayant un projet personnalisé en préparation ou actif / nombre de dossiers actifs) x 100	90%
Taux de dossiers actifs ayant au moins un événement	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs sur la période de recueil ET ayant au moins un événement d'agenda dans son DUI / nombre de dossiers actifs) x 100	90%

Cibles d'utilisation pour les services socles

Indicateur	Mode de calcul	Valeur cible
Taux d'utilisation de la MS Santé	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de messages envoyés via la MS Santé / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement) x 100	70%
Taux d'utilisation du DMP	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de DMP alimentés avec au moins un document / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement ³) x 100	70%

Les éléments détaillés concernant le calcul des cibles d'usage sont disponibles dans le document de l'ANAP *Indicateurs de suivi de l'utilisation du Dossier Usager Informatisé (DUI)*, téléchargeable à <https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2882>



Sommaire

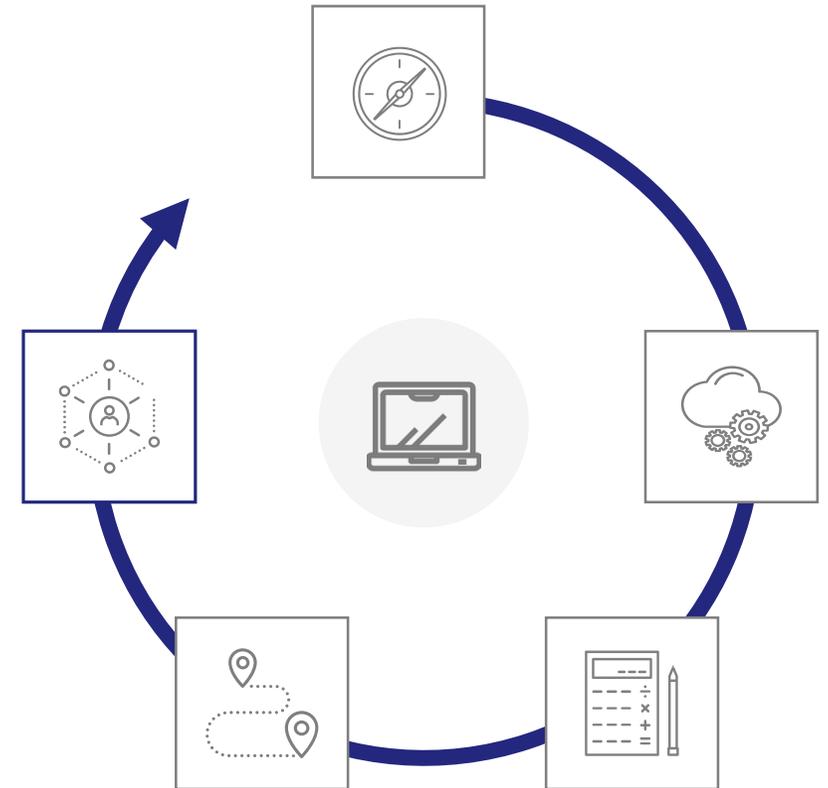
Le Ségur Numérique pour le secteur social et médicosocial

Les leviers financiers

Exemples de financement de projets

En pratique

Contacts



Le Collectif S.I ESMS par Monsieur Johan PRIOU

Directeur de
L'URIOPSS Centre

Webinaire Programme ESMS Numérique - Phase de généralisation : présentation du Collectif Systèmes d'information médico-social du programme ESMS numérique Centre-Val de Loire

10 février 2023





Collectif SI
Médico-Social

Centre - Val de Loire

Genèse

- L'ARS Centre-Val a mobilisé les fédérations représentatives du secteur médico-social en vue de constituer un **Collectif SI médico-social dans le cadre du programme ESMS numérique.**
- Le Collectif SI vient en appui de l'ARS et du GIP e-Santé pour accompagner le virage numérique des ESMS.
- Objectifs fixés par la stratégie régionale pour la modernisation numérique des ESMS :
 - faire remonter les réalités de terrain;
 - mener des actions au plus près des acteurs.



Constitution

- Les fédérations représentatives du secteur médico-social (FEHAP, FHF, NEXEM, SYNERPA, URIOPSS) ont signé une Convention de partenariat et une note d'intention pour constituer le Collectif ESMS Numérique Centre-Val de Loire en août 2022,
- Portage juridique et financier confié à l'Uriopss Centre,
- Convention ARS – Uriopss signée en novembre 2022.
 - Période de réalisation du projet : jusqu'au 31/12/2024.

Objectifs opérationnels

- Les fédérations représentatives du secteur médico-social proposent d'assigner au collectif SI ESMS les objectifs suivants :
 - Permettre aux ESMS de monter en compétence sur le sujet des systèmes d'information : en équipement, usages et ressources
 - Créer une dynamique territoriale SI des acteurs du secteur médico-social
 - Favoriser les partages d'expériences et mutualisations



**Collectif SI
Médico-Social**

Centre - Val de Loire

Missions opérationnelles et actions de terrain organisées (1/3)

- **En étroite collaboration avec l'ARS et le GIP e-santé :**
 - ❖ Faciliter la constitution de grappes d'ESMS, la mise en place des projets numériques mutualisés, la structuration des SI au sein des ESMS et accompagner ces derniers dans la réponse aux AAP par une diffusion adaptée de l'information, l'organisation des échanges et la facilitation des mises en relation entre les acteurs (porteurs de projets) ;
 - ❖ Organiser des échanges et la facilitation des mises en relation entre les acteurs, notamment sur les retours d'expériences et bonnes pratiques ;
 - ❖ Relayer toute information auprès des ESMS sur le programme ESMS numérique et faire remonter leurs interrogations.
 - ❖ Favoriser l'acculturation au numérique des ESMS.



Missions opérationnelles et actions de terrain organisées (2/3)

- ***En étroite collaboration avec le GIP e-santé :***
 - ❖ Identifier et remonter les différentes problématiques de terrain rencontrées au sein des ESMS dans le domaine du numérique ;
 - ❖ Faciliter la montée en compétence des équipes au sein des ESMS ;
 - ❖ Promouvoir l'usage des services socles de la e-santé.



Missions opérationnelles et actions de terrain organisées (3/3)

- ***A l'initiative du Collectif SI :***

- ❖ Accompagner sur le plan stratégique et opérationnel les ESMS (organisation de journées d'information à destination des directeurs de structures et des organismes gestionnaires, diffusion structurée de l'information, etc.) ;
- ❖ Favoriser les échanges sur l'évolution des pratiques et la montée en compétence des équipes pour promouvoir une culture numérique sûre et respectueuse de la protection des informations personnelles ;
- ❖ Favoriser l'interconnaissance des acteurs sur les territoires et les mises en relation des ESMS entre eux pour constituer des grappes ;
- ❖ Encourager la mutualisation de certaines ressources entre ESMS (DPO, chef de projet, responsable sécurité du SI, etc.), notamment dans le cadre du programme ESMS numérique.

Moyens du Collectif SI (1/2)

- ❑ **Le coordonnateur du Collectif SI** (pilotage opérationnel des missions; animation du collectif et l'organisation des travaux ; reporting ; circulation de l'information entre l'ARS/le GIP e-santé et le COPIL ESMS numérique)

- ❑ **Les membres contributeurs actifs au Collectif SI**, désignés par leurs fédérations, qui ont pour rôle de:
 - contribuer à ses travaux en apportant leur expertise et en contribuant à la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques ;
 - accompagner les acteurs sur site (accompagnement de pair) ;
 - Favoriser, par des groupes d'entraide, l'engagement des acteurs ;
 - participer à la remontée des données d'activité du dispositif ;
 - relayer les outils du GIP e-santé, notamment d'auto-diagnostic ;
 - mettre en place et animer des ateliers thématiques.

Moyens du Collectif SI (2/2)

- ❑ **Les représentants des fédérations au sein du COPIL ESMS numérique et au Comité de pilotage**
 - Ces représentants, désignés par les fédérations ont pour rôle de veiller à la bonne mise en œuvre de la convention.
- ❑ **Des ressources financières :**
 - 100 k€ / an pendant 2 ans pour couvrir les frais liés au fonctionnement du Collectif SI et à l'animation de ses actions en région, à savoir :
 - Le recrutement d'un coordonnateur du Collectif SI en charge du pilotage opérationnel des missions, de l'animation des instances et du reporting ;
 - L'indemnisation des interventions ponctuelles sur des sujets d'expertise des professionnels actifs mis à disposition du Collectif SI par leurs structures employeurs.
 - Les frais de fonctionnement divers.



Collectif SI
Médico-Social

Centre - Val de Loire

Perspectives

- **Lancement du Collectif SI le 25 janvier 2023**, avec les membres du Collectif SI et des représentants des fédérations, de l'ARS et du GIP E-Santé (GRADES).
 - Présentation du Collectif SI, de ses objectifs et définition de son organisation ;
 - Pistes d'actions pour 2023.



**Collectif SI
Médico-Social**

Centre - Val de Loire

Priorités d'actions

- **les priorités d'actions du Collectif SI dégagées lors de la réunion du 25/01/2023 :**
 1. **Recruter le du Coordonnateur (F/H) !**
 2. **Préparer avec l'ARS et le GIP e-santé le Webinaire de lancement de l'appel à projet 2023 du programme ESMS numérique** qui vise à soutenir la transformation numérique des ESMS en leur permettant d'acquérir un dossier usager informatisé (DUI) ou en favorisant le déploiement des usages des services socles tels que le dossier médical partagé (DMP) ou la messagerie sécurisée de santé (MSSanté).



Collectif SI
Médico-Social

Centre - Val de Loire

Priorités d'actions

○ **les priorités d'actions du Collectif SI dégagées lors de la réunion du 25/01/2023 (suite) :**

3. Identifier et prospector les structures isolées

- Identifier, avec les informations de l'ARS et du GIP e-santé, les structures qui n'ont pas de DUI ou un DUI hors programme ESMS numérique
- Se partager les territoires pour aller vers les organismes gestionnaires les plus éloignées du sujet SI
- Identifier les structures prêtes à s'engager

4. Identifier les besoins prioritaires des structures souhaitant répondre à l'appel à projets auxquels le GIP e-santé ne répond pas actuellement

- Aide à l'élaboration de cahier des charges pour les consultations réalisées par les organismes gestionnaires, aide à la lecture de devis, aide à la contractualisation avec les éditeurs...

5. Faire communauté pour les professionnels des SI

- Constitution d'un « club référents DUI » ?

Une adresse mail : cvl-collectif-si@uriopss-centre.fr



Des Ressources à votre disposition

- [L'appel à projets 2023](#)
- [Le guide du déposant sur GALIS](#)
- [L'outil GALIS pour le dépôt du projet](#)
- [La FAQ ESMS numérique 2023](#)
- [Une page web dédiée sur \[esante-centre.fr\]\(http://esante-centre.fr\)](#)



Vos contacts



ars-cvl-esms-numerique@ars.sante.fr



e.Santé
Centre-Val de Loire
LE GROUPEMENT RÉGIONAL

esms.numerique@esante-centre.fr



segur@esante-centre.fr



Collectif SI
Médico-Social

Centre - Val de Loire

cvl-collectif-si@uriopss-centre.fr

Johan Priou j.priou@uriopss-centre.fr

Merci pour votre attention